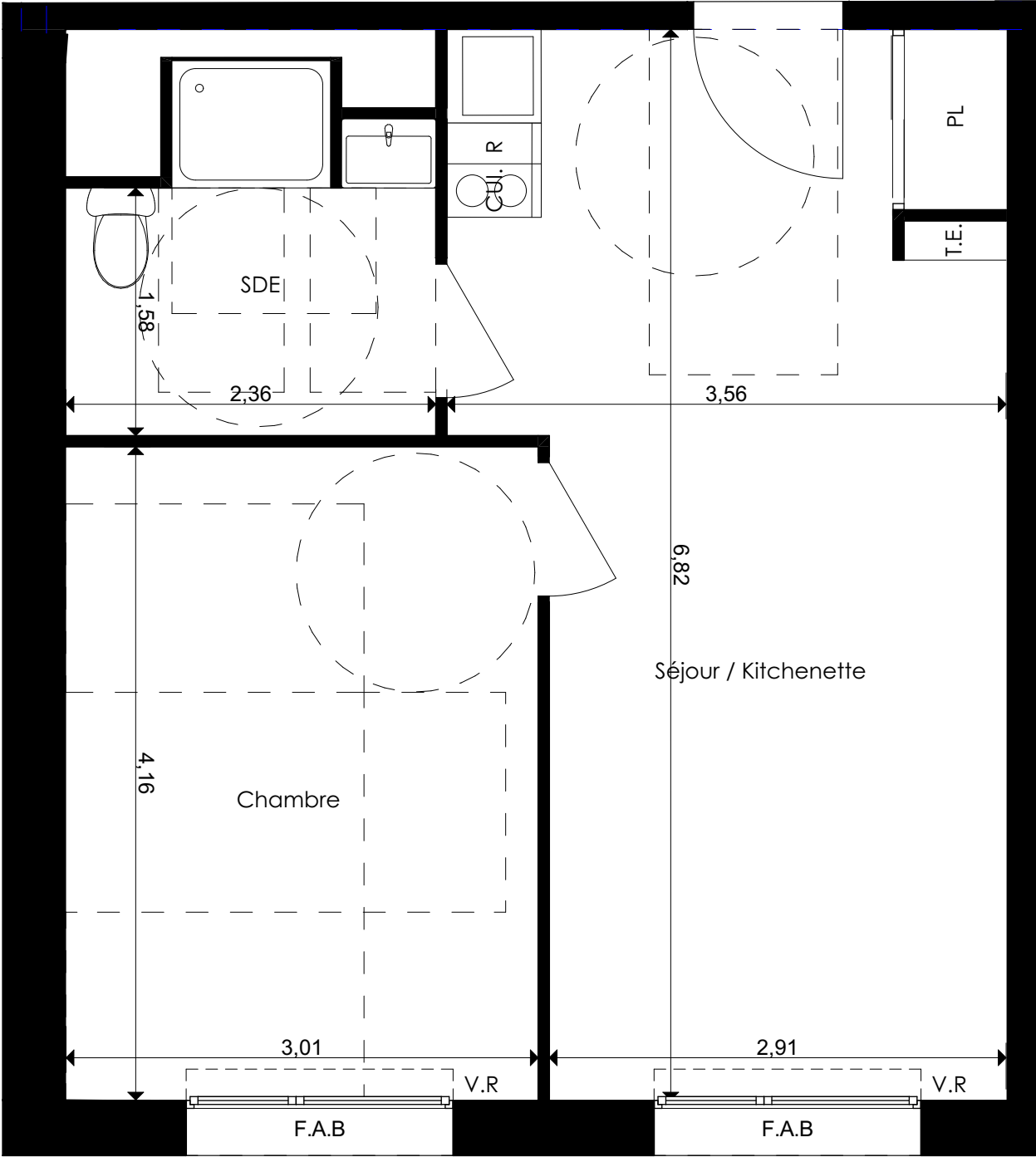




Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

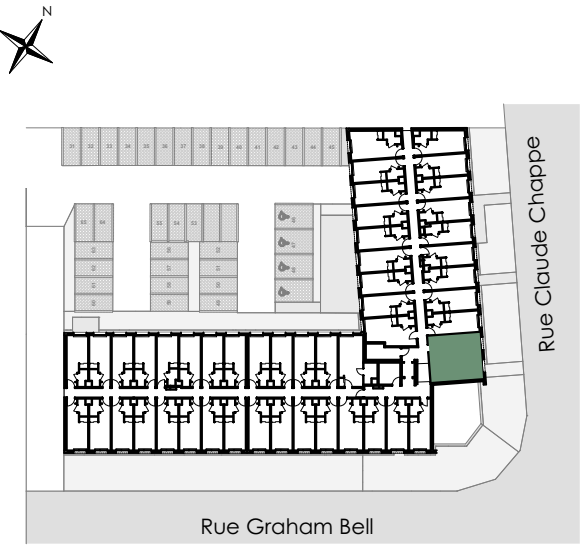
LÉGENDE : F.A.B. : Fenêtre Allège Basse / V.R. : Volet Roulant / T.E. : Tableau Électrique / PL : Placard / CUL. : Cuisson / R. : Réfrigérateur / Soffite, faux plafond

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballon d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif / La surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes.

STUDIO 166

2 Rue Graham Bell
57070 - Metz

2 pièces PMR - 219
2ème étage



Surfaces Habitables

Réception dont :	21,31 m²
Séjour / Kitchenette + Placard	21,31
Chambre	12,51
SDE	4,83

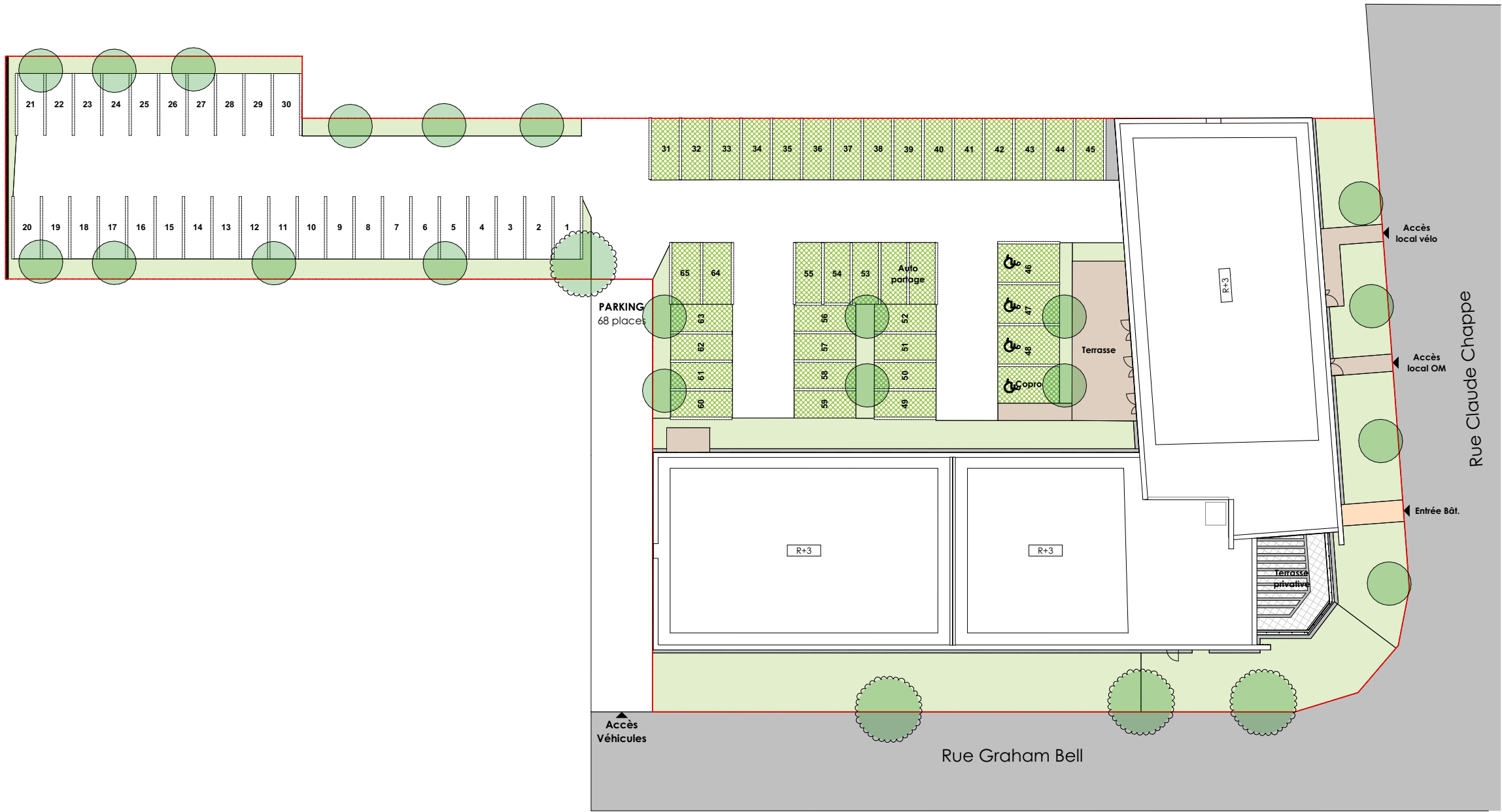
TOTAL 38,65 m²



STUDIO 166

2 Rue Graham Bell
57070 - Metz

PLAN DE PARKING



LÉGENDE : F.A.B. : Fenêtre Allège Basse / V.R. : Volet Roulant / T.E. : Tableau Électrique / Pl. : Plaid / Cui. : Cuisson / R. : Réfrigérateur / Soffite, faux plafond

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballon d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif / La surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes.